

# LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

**CH.-F. AUBERT**

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française  
Honoré par médaille d'honneur de première classe  
(Société libre d'Instruction et d'Education)  
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

## DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOU-  
CAULT, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN  
et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

## GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons  
ont été exécutés par Gillot.

PARIS

VICTOR PALMÉ, éditeur

76 rue des Saints-Pères

1886

**Numérisation Odile Halbert, 2007,  
tous droits de reproduction réservés**

## CHAPITRE XLVI

## CHÂTEAU DE TALMONT. – LA TRANCHE. – L'ABBAYE D'ANGLES ET LA COTE

Au sud des Sables, le rivage s'élève ; mais il est de plus en plus envahi par les dunes, qui se prolongeront, avec des alternances de roches, de gneiss, jusqu'à Talmont, et se trouveront, ensuite, mêlées avec des blocs calcaires, jusqu'au *Grouin du Cou*, près de la Tranche.

La route, du reste, n'offre rien de véritablement remarquable, sinon la plage du *Cayola*, encadrée par de grands rochers bien groupés ; mais plus d'un naufrage a eu lieu dans cette petite baie.

On arrive en hâte devant le château de TALMONT, espérant rencontrer des ruines dignes de leur grande réputation.

Car il fut un des plus forts du Poitou, le castel bâti, au onzième siècle, par Guillaume le Chauve, comte de Poitou. Alors, affirment les traditions, la mer, baignant ses murailles, en faisait une sorte d'îlot, dans lequel on ne pouvait pénétrer contre la volonté du gouverneur.

Pour preuves, on montre les anneaux scellés au pied de la forteresse ; ils servaient à attacher les navires. Une chose certaine, c'est que Henri IV y envoya, par la voie marine, des munitions et des canons. Des marais salants, dont l'assise semble due à un soulèvement du sol, occupent aujourd'hui les parties ouest et sud du périmètre de Talmont.

Les seigneurs les plus connus qui possédèrent ce château furent Guillaume III, son fondateur, Raoul de Mauléon, les maisons de Thouars, d'Amboise et de La Trémoille ; ce dernier nom était porté par Antoine-Philippe de La Trémoille, prince de Talmont, exécuté à Laval, pendant la Révolution. Avec le prince, disparut la branche de famille dont il était l'unique représentant.

Plusieurs sièges inutiles firent estimer la position du château.

Henri IV, en personne, essaya d'enlever la place. Moitié par force, moitié par persuasion, il y parvint (1587). Les guerres qui troublèrent les premières années du règne de Louis XIII attirèrent sur Talmont l'attention de Richelieu. Une fois devenu l'arbitre du royaume, le grand ministre n'hésita pas plus pour la forteresse du Bas-Poitou que pour toutes celles dont les maîtres pouvaient faire obstacle à l'autorité souveraine.

Les murailles du donjon payèrent une large rançon et furent démantelées.

« Remarquons, dit M. René Valette, dans ce donjon bâti vers 1050, que le clocher de l'église primitive Saint-Pierre, construit au dixième siècle, y est encastré. Plus tard, cette église fut rebâtie ailleurs. En feuilletant les archives locales, nous avons vu aussi qu'en 1046, Guillaume le Chauve fonda une abbaye de Bénédictins, au pied même de son château, pour quelle servit de refuge à lui et à ses enfants, lorsque paraîtrait la croix du jugement dernier ! »

Voici près d'un siècle que cette abbaye a disparu.

A Talmont, semblent avoir été concentré les derniers vestiges du druidisme dans le Poitou. Le cimetière offre trois tombelles caractérisées, et un dolmen en *granit*, pierre apportée de loin (le sol étant ou sur calcaire ou sur gneiss), témoigne d'un effort obstiné.

Mais les seules ruines auxquelles on s'intéresse sont celles du château fort, situées sur un monticule dominant au loin le pays et la mer ; elles se présentent très imposantes avec leurs vastes salles ruinées, leurs larges escaliers presque détruits, leurs vestiges de chapelle, de galerie.

On parvient facilement à leur sommet, d'où la vue plonge sur l'Océan : l'île de Ré s'aperçoit très distinctement. Si belles que soient ces ruines, elles frappent infiniment moins que les débris de Sucinio, aux superbes murailles de granit, avec mâchicoulis en ogives, nets et délicats en même temps, comme s'ils n'avaient pas subi les injures de plus de sept siècles.

Et puis ici les souvenirs de nos discordes intérieures poursuivent trop la pensée. On a hâte de rencontrer d'autres tableaux pour effacer la tristesse dont on se sent envahir.

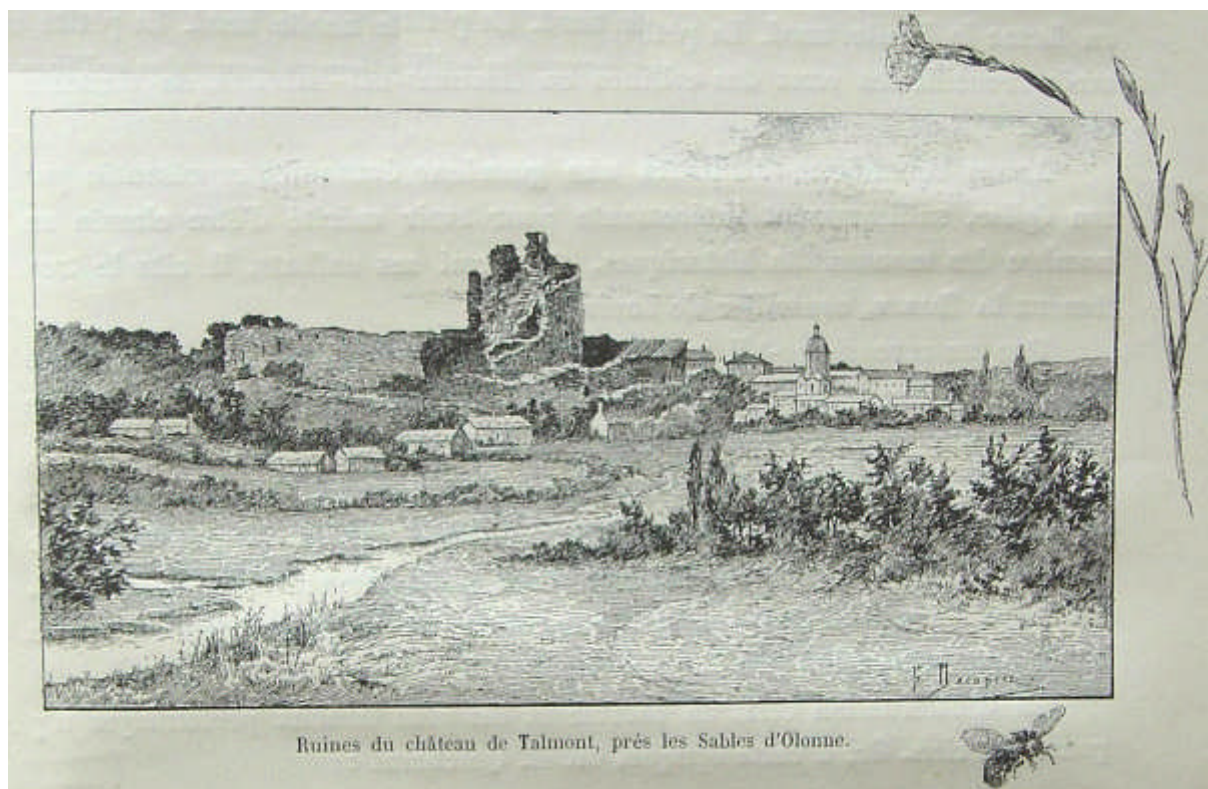
Le rivage entier est le thème de récits plus ou moins véridiques. Il ne faudrait cependant pas les rejeter tous sans examen, car des fouilles sous les dunes ont fourni des débris attestant que des villages au moins ont disparu, enfouis par le sable, tel celui de la *Ferrière*, notoirement envahi au seizième siècle. On est en plein pays de légende, pour l'intelligence desquelles les beaux travaux de feu l'abbé BAUDRY, sur les Antiquités celtiques de la Vendée, sont le meilleur des instructeurs. Et, si l'on veut s'éloigner de la côte pour étudier les plus considérables restes mégalithiques vendéens, les dolmens et les puits funéraires du bourg appelé LE BERNARD, au delà de LON-GEVILLE, ne feront pas regretter le voyage.

Mais nous avons admiré les prodigieux monuments de Carnac, de Plouharnel, de Locmariaker, et nous pouvons, sans le moindre regret, continuer à suivre le rivage.

LA TRANCHE occupe une pointe située entre des marais et des roches calcaires, sur la rive gauche de l'embouchure de la *Troussepoil*, vers le milieu du *Pertuis-Breton*, c'est-à-dire du détroit qui sépare le département de la Vendée de l'île de Ré, appartenant à la Charente-Inférieure.

Depuis quelques années, on vient à La Tranche pour les bains de mer et, depuis longtemps, la commune a vu grandir la renommée de ses légumes exquis, cultivés dans le sable, principalement les oignons et les pommes de terre.

On pourrait se croire bien loin de toute ville, les habitants ne montrant nullement l'intention de se civiliser à outrance. C'est sans doute pour cela que les familles économes choisissent cette plage, assez pittoresque et commode mais encore dépourvue de casino ! Le bourg, cependant, a dû avoir autrefois une certaine importance, puisque dans son église, dédiée à saint Nicolas, Savary de Mauléon, un des seigneurs du pays, voulut faire célébrer son mariage (treizième siècle).



Les marais barrent de nouveau la route. Ils occupent en entier le vaste espace compris entre la rive droite de l'embouchure du *Lay*, jusqu'à SAINT-VINCENT DE JARD et la pointe de la *Faute*.

On les appelle : marais d'Angles, du nom de la principale commune qui en forme la limite nord. La petite rivière de Troussepoil les traverse après avoir recueilli les eaux des collines de MOUTIERS-LES-MAUFAITS, sa véritable source.

ANGLES revendique d'ailleurs une grandeur évanouie, représentée par son église, suffisamment intéressante pour avoir mérité d'être classée au nombre des monuments historiques, et, parmi ses enfants, il cite le trop fameux LA BALLUE, conseiller de Louis XI.

Que ne revendique-t-il pas, d'ailleurs, ce bourg perdu au milieu des marais ! Il s'arroge même le droit de posséder une légende curieuse entre toutes, ce qui lui a mérité l'honneur d'être citée par M. J. Quicherat.

Le pignon de l'église porte une figure d'ours, servant de piédestal à une croix dressée sur son dos. C'est une figure historique. En effet, le vallon de Troussepoil fut, aux temps jadis, le repaire d'une bête semblable à un ours, mais qui, bien différente de ses congénères, se nourrissait seulement de bétail ou de femmes !

La consternation était au comble et les plus fameux personnages n'y pouvaient rien. Or, à celle époque, dit M. Quicherat :

« L'abbaye d'Angles était gouvernée par un saint homme du nom de Martin, qui voulut aussi tenter l'aventure ; il eut soin de passer d'abord cinq jours et cinq nuits en prières.... Enfin, il réduisit la bête à venir se ranger sous son bâton, et il l'amena ainsi, docile et douce comme un agneau, jusqu'au milieu de la cohue (marché) d'Angles.

« Les hommes et les femmes chantaient alleluia, mais les filles virent là-dedans matière à risée, et dirent : « *Père Martin, dompis quand êtes-vous breger dau diable ?* » L'abbé, sans rien répondre, fit monter la bête au pignon de l'église, où elle est encore, et quand l'ours eut été changé en pierre par un nouveau signe de croix, le saint homme lui dit : « *Tu ne vivras dès meshuy que de la beauté des filles d'Angles ;* » et aussitôt les filles d'Angles, qui jusque-là, avaient été jolies, devinrent laides !!! »

Triste sort, si mérité qu'il fût, des railleuses et vraiment c'est à croire que la prédiction du père abbé se montre toujours efficace, car le type féminin n'est pas beau à Angles !... Mais, hélas ! si les grâces de jadis renaissent, le fameux ours ne descendrait-il pas de son piédestal du pignon ?...

La tour féodale de *Moricq*, datant du quatorzième siècle, est voisine d'Angles, ainsi que le PORT-MORICQ, station importante pour le commerce des grains. Elle est située sur la rive droite du *Lay*, petit fleuve de cent quatre kilomètres de long, frayant son embouchure au milieu de vases qui l'obstruent de plus en plus. Il permet encore, néanmoins, aux navires de soixante à quatre-vingts tonneaux de remonter à Moricq (dix kilomètres). Les bateaux plats peuvent poursuivre la route sur un nouvel espace de treize kilomètres, conduisant à la levée de *la Claye*.

L'AIGUILLON-SUR-MER n'est pas éloigné, et là commence la culture des moules ; mais pour comprendre les ressources et les procédés de cette industrie, mieux vaut atteindre la Charente-Inférieure, où elle est en pleine prospérité.

Le rivage n'est plus qu'un dédale inextricable de marais desséchés et cultivés ou de marais spongieux, traversés par des canaux d'écoulement.

Sur ce sol uniforme d'aspect et prouvant un retrait lent, mais continu de la mer, en même temps que les masses prodigieuses d'alluvions apportées par ses flots; sur ce sol boueux, à six kilomètres de la côte actuelle, une curiosité naturelle mérite un moment d'attention.

SAINT-MICHEL EN L'HERM, doté d'une belle fontaine, possède trois bancs d'huîtres fossiles formant trois véritables petites montagnes, variant de dix à quinze mètres de hauteur ! Ils n'occupent pas moins de sept cents mètres de terrain et offrent une base de plus trois cents mètres !

Seul, un formidable soulèvement ou un mouvement continu du fond de la mer a pu faire surgir ces masses marines devenues collines terrestres.

Le voyageur s'étonne, le savant étudie ! Mais tous deux s'accordent pour admirer un de ces mille problèmes naturels, constamment offerts à nos méditations.

